



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-02

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 février 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : **PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE « PORQUEROLLES 2023 »**

- **Vu** la demande du collège des Giraudes de l'Argentière-la-Bessée d'aide financière dans le cadre du voyage scolaire sur l'île de Porquerolles,
- **Vu** le montant total du voyage estimé à 300 € par élève.
- **Vu** que 2 élèves de la Commune de Freissinières participera à ce voyage.

Le Maire propose de subventionner ce voyage à hauteur de 100 €.

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Affiché le

ID : 005-210500583-20230213-202302-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.**

Autorise le Maire verser la somme de 100 € au collège des Giraudes pour les élèves participant au voyage sur l'île de Porquerolles.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

**Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS**

